

Garantie 2 ans pièces et main d'œuvre.

La garantie couvre les pannes, mais ne prend pas en charge les casses, les transformations du PC ni le fonctionnement de Windows ainsi que les logiciels.

Un tutoriel est fourni pour le bon fonctionnement du PC.
Le non-respect de celui-ci peut engendrer l'annulation de la garantie.

Le PC ne doit pas être ouvert durant la garantie.

Tout retard de règlement par rapport à la date d'échéance fera l'objet d'une facturation de pénalités de retard, calculées sur le montant, au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. En cas de retard de paiement l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement due est de 40€

Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement complet du prix conformément aux dispositions de la loi N°80-335 du 12/05/80.

Aucune réclamation ne sera prise en compte 72 heures après la livraison

Seul le tribunal de Nantes sera compétent pour statuer sur tout litige relatif à PC EXPRESS 44.

PC EXPRESS 44 N°Siret: 915 263 909 00011. RCS NANTES 915 263 909 . N°TVA: FR32915263909. Code NAF:9511Z